

Le 23 novembre 2005

Par courriel et par messenger

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2006-2007
Dossier Régie : R-3579-2005
Notre dossier : R000162 FE

Chère consoeur,

Hydro-Québec Distribution a fait quelques corrections mineures à sa preuve qui ne modifient en rien la substance du dossier et les tarifs réclamés.

Vous retrouverez donc ci-jointes les pièces révisées suivantes :

- HQD-1, Document 1 (révision de la page 9, tableau 2),
- HQD-3, Document 1 (révision des tableaux aux pages 25, 26 et 28),
- HQD-3, Document 1, Annexe 2 (révision, pour l'année 2004, des pages 6, 7, 9, 15, 16 et 21 à 25 incl.),
- HQD-4, Document 3 (révision des pages 7 et 13 à 16),
- HQD-14, Document 1 (révision de la réponse à la question 10.1, pages 10 à 16).

Vous trouverez également une version légèrement révisée du projet de *Code de conduite* (HQD-1, Document 2.2, Annexe A). Les articles 3.1, 4.22 et 7.1 ont été modifiés afin d'énoncer plus précisément le cadre d'application du *Code de conduite*.

Croyant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.



Eric Fraser

/mb

c.c.: Intervenants